

REPUBLIQUE FRANÇAISE
DEPARTEMENT : HAUTE
VIENNE
Arrondissement :
LIMOGES
Canton :
CONDAT/VIENNE
Commune : SOLIGNAC

Nombres de membres	
En Exercice	19
Présents	16
Votants	19

Date de convocation
27/03/2023

Date d'affichage
07/04/2023

Objet de la délibération
VOTE DU BUDGET
PRIMITIF 2023

Deliberation n°
EXTRAIT DU
DES DELIBERATIONS DU C
COMMUNE DE S

Séance ordinaire du 06 avril 2023

Envoyé en préfecture le 18/04/2023
Reçu en préfecture le 18/04/2023
Publié le
ID : 087-218719201-20230418-180420239-DE

Les membres du Conseil régulièrement convoqués se sont réunis à la salle des fêtes de Solignac après convocation légale, sous la présidence de Monsieur Alexandre PORTHEAULT, Maire.

Présents : Mmes BOURGER, MOURNETAS, CARLIER, BAYLE, COIGNAC, DUPIN, GUITARD, COMES.

MM. PORTHEAULT, CHAZELAS, PECHER, BRUNET, COLDEBOEUF, GOURINCHAS, RECORD, RIBOULET,

Absents et excusés :

M. LEYRIS donne pouvoir à M. PORTHEAULT

Mme FERNANDES donne pouvoir à Mme BOURGER

Mme FOURGEAUD donne pouvoir à Mme DUPIN

Mme CARLIER a été élu secrétaire de séance.

Monsieur le Maire donne la parole à M. CHAZELAS, adjoint en charge des finances.

Il présente les orientations du budget primitif 2023 et propose à l'assemblée de l'adopter par chapitre en fonctionnement et en investissement.

Ce budget est équilibré en fonctionnement et en investissement :

	Dépenses	Recettes
<i>Section de fonctionnement</i>	1 537 633.91€	1 537 633.91€
<i>Section d'investissement</i>	1 288 576.23€	1 288 576.23€
TOTAL	2 826 210.14€	2 826 210.14€

Monsieur le Maire, reprend la parole.

Le Conseil Municipal,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu les propositions du Maire,

Le Conseil Municipal, a délibéré :

Par 17 voix pour, 2 contre, 0 abstention

APPROUVE le budget primitif 2023 de la commune de SOLIGNAC, présenté par chapitres en fonctionnement et en investissement

Pour extrait certifié conforme
Le Maire



Alexandre PORTHEAULT

Certifié exécutoire par Alexandre PORTHEAULT, Maire

Compte tenu de la transmission en Préfecture le 18 avril 2023

Et la publication le 18 avril 2023

Le Maire,



Envoyé en préfecture le 18/04/2023

Reçu en préfecture le 18/04/2023

Publié le



ID : 087-218719201-20230418-180420239-DE

